

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
SESSION 2020

Procès-verbal de la réunion du jury d'admission

Le jury d'admission du concours sur titres d'Educateur de Jeunes Enfants s'est réuni le 6 Avril 2022 en vue de statuer sur l'admission des candidat(e)s à l'issue de l'étude des dossiers.

Etaient présents :

- **Madame Véronique SERY**, Directrice des Soins aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du Jury ;
- **Monsieur Jérôme PENOT**, Cadre de santé socio-éducatif aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ;
- **Madame Michèle CLAUSS**, Assistante de service social du 2^{ème} grade aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Etaient Excusés :

- **Madame Mahalia COUITOU**, Directrice du management des carrières aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,

En raison de l'absence inopinée de Mme Coujitou, les membres du jury ont désigné parmi eux Mme Véronique SERY présidente du jury d'admission.

Le jury arrête la liste d'admission au concours susmentionné ainsi qu'il suit :

NOMS et PRENOMS des candidat(e)s admis :
(par ordre de mérite)

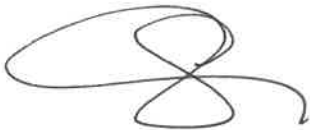
Liste principale
1. OBERBACH Sarah.

Liste complémentaire
1. FORTUNATO Cinthia


MEMBRES DU JURY

- **Madame Véronique SERY**, Directrice des Soins aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du Jury ;
- **Monsieur Jérôme PENOT**, Cadre de santé socio-éducatif aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ;
- **Madame Michèle CLAUSS**, Assistante de service social du 2^{ème} grade aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ;
- **Madame Mahalia COUJITOU**, Directrice du management des carrières aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

EXCUSEE



V. SERY



M. CLAUSS



J. PENOT

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Strasbourg, le 6 Avril 2022